



ADSNA

Agir Durablement en Santé
en Nouvelle Aquitaine



ADSNA
Agir Durablement en Santé
en Nouvelle Aquitaine

La mise en oeuvre de la stratégie de développement durable dans un établissement



Frédéric ESPENEL – Directeur du GHT Navarre Côte Basque

En partenariat avec :



www.agir-durablement-sante.fr



ADSNA
Agir Durablement en Santé
en Nouvelle Aquitaine

Le GHT Navarre-Côte Basque



Une obligation réglementaire

Les établissements doivent déjà **intégrer l'écoresponsabilité à leur fonctionnement en vertu de diverses lois récentes**

- **Loi ELAN** = réduction des consommations d'énergie
- **Loi AGEC** = lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire
- **Loi EGalim** = renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits pour une alimentation saine, de qualité et durable
- **Lois LOM** = transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres
- **Loi REEN** = favoriser un numérique plus sobre, responsable et vertueux
- **Loi climat et résilience** = réduire massivement nos émissions de gaz à effet de serre

Un critère de la certification

Les risques environnementaux et enjeux du développement durable sont maîtrisés :

- Les consommations (énergie et eau) sont connues et un plan d'action existe pour les réduire.
- Une filière adaptée est en place pour chaque type de déchet.
- L'établissement agit pour influencer les comportements des professionnels et des patients en faveur du développement durable. L'établissement met en œuvre une politique de sensibilisation en matière de protection de l'environnement et de développement durable.
- Il existe un plan de maîtrise des risques environnementaux auxquels est exposé l'établissement.
- L'établissement a réalisé un diagnostic initial de sa situation au regard des enjeux du développement durable.
- L'établissement a établi une stratégie d'adaptation de son fonctionnement et un plan d'action au regard des enjeux du développement durable.
- L'établissement est doté d'une gouvernance ou d'un groupe de travail sur ce sujet.
- L'établissement a désigné un référent développement

(Critère 3.6-04)

Un levier managérial

- Mettre en valeur les initiatives du terrain
 - inverser le management descendant
 - donner la parole et l'initiative aux personnels sur le terrain

Une façon de travailler enfin le sujet de la pertinence des soins
l'exemple du paracétamol en réanimation

Un levier d'économies

les consommables au bloc opératoire

La reconnaissance et la valorisation des professionnels

les démarches de labellisation

Un vecteur d'attractivité

Des étapes-clés

- L'affirmation de l'orientation stratégique : l'inscription dans le projet d'établissement
- Le choix d'une terminologie et la nomination d'un responsable
- Ne pas repartir de zéro
- Une démarche participative
- La structuration de la démarche : projet ; gouvernance *ad hoc*

L'un des 5 chapitres du Projet d'établissement

- Un seul projet d'établissement pour les trois établissements du GHT
- Une démarche participative
- Le chapitre 4 du Projet d'Etablissement
- Mais la transformation écologique se retrouvent dans d'autres chapitres du Projet d'Etablissement
 - « Allier décarbonation avec prévention, promotion de la santé et juste soin » (The Shift Project, avril 2023)



CHAPITRE 4 S'AFFIRMER COMME UN ÉTABLISSEMENT SOCIALEMENT, ÉCOLOGIQUEMENT ET ÉCONOMIQUEMENT RESPONSABLE



AXE 1

ADOPTER UNE POLITIQUE INSTITUTIONNELLE AMBITIEUSE QUI PERMETTE D'ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES INITIATIVES RSE

OBJECTIF 1

Assurer le lien entre les ambitions institutionnelles, les obligations réglementaires et les initiatives du terrain

OBJECTIF 2

Poursuivre et encourager les démarches de labellisation

OBJECTIF 3

Inscrire cette politique du GHT dans une démarche territoriale

AXE 2

COMMUNIQUER, SENSIBILISER, ENGAGER ET VALORISER POUR INSCRIRE LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS DANS LA DURÉE

OBJECTIF 4

Innover dans les modes de communication pour davantage atteindre les professionnels et les usagers

OBJECTIF 5

Améliorer les connaissances et les compétences des professionnels

AXE 3

AMÉLIORER LA MOBILITÉ, L'ACCESSIBILITÉ DE TOUTES ET TOUS AUX ÉTABLISSEMENTS DU GHT

OBJECTIF 6

Favoriser les alternatives à la voiture individuelle

OBJECTIF 7

Adapter nos établissements et pratiques aux usagers (personnes âgées, porteuses de handicap)

AXE 4

ACCENTUER LES EFFORTS ENGAGÉS POUR ACHETER, INVESTIR, CONSTRUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT ET BAISSER NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

OBJECTIF 8

Lutter contre le gaspillage et améliorer la qualité de l'offre de restauration

OBJECTIF 9

Acheter, construire et investir autrement

OBJECTIF 10

Agir un développement du numérique responsable

De quoi parle-t-on ?

- Définir les termes pour comprendre ce qu'on veut/doit faire et le faire comprendre : lisibilité immédiate de la démarche
 - Développement durable
 - Transition écologique
 - Transformation écologique
 - Responsabilité Sociale de l'Entreprise
- Pourquoi avoir choisi « transformation écologique » ?

Qui pour s'en occuper ?

- 2 écueils
 - « La Transformation Ecologique, c'est uniquement l'affaire du directeur des travaux, de la logistique et des achats »
 - « La Transformation Ecologique, c'est l'affaire de tous »
- La personne qui incarne la démarche, qu'on identifie et qu'on peut solliciter
- Les gens du terrain veulent agir : il faut quelqu'un auprès de qui ils peuvent se manifester

Former la gouvernance

- Dépasser la culture générale sur le sujet
 - The Shift Project « Décarboner la santé pour soigner durablement », rapport final, avril 2023
- Sensibiliser, informer, former la gouvernance
 - L'équipe de direction
 - Le directoire élargi
 - L'équipe-projet

Repartir à zéro ?

- Ne pas faire du passé table rase mais ne pas se contenter de ce qui a été fait

Comité de pilotage Développement Durable, 2017 et la mascotte DD



- L'importance d'un diagnostic pour relancer la démarche :
 - **Bilan d'Emission de Gaz à Effet de Serre (GES)**, juillet 2022
 - Charte pour la promotion des achats publics durables hospitaliers et médico-sociaux (septembre 2021) : *questionnaire d'enquête visant à évaluer les achats durables d'une personne publique* ;
 - **enquête** : « La transformation écologique des établissements de santé : Perceptions et attentes des professionnels du CH de la Côte Basque » (66 répondants, mai 2023)
 - expérimentation de l'**outil de « Diagnostic RSE santé durable »** de l'association ADSNA (Agir Durablement en Santé en Nouvelle-Aquitaine) en avril 2023

Les 8 critères du diagnostic

Gouvernance & management	Santé & Territoire	Economie	Social & Qualité de vie au travail
Santé et Sécurité au travail	Environnement	Sociétal	Qualité, offre de soins et accompagnement

www.agir-durablement-sante.fr

Carbone Conseil

Centre Hospitalier de Bayonne
13 Avenue de l'interne Jacques Loëb
64109 Bayonne Cedex




Charte pour la promotion des achats publics durables hospitaliers et médico-sociaux


Pour des achats publics au service de la transition écologique

Signée le... (Date 22/03/2022 2)
Par le directeur du GHT et le directeur des achats

LOGO(S) SIGNATAIRE(S) le cas échéant

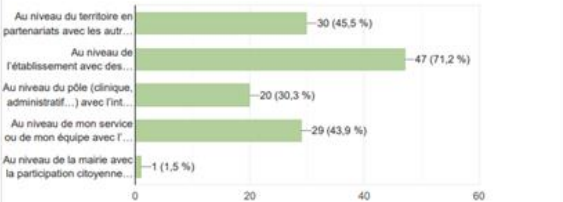


Travaillant dans un établissement de santé, et afin de favoriser la transformation écologique de l'établissement :



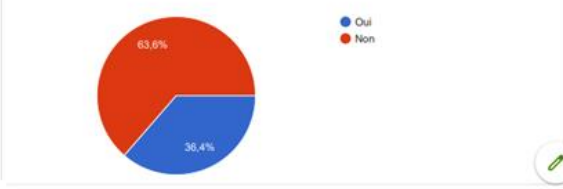
Énoncé	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Je ne sais pas	D'accord
J'attends de la direction et des services qu'elles mettent en place des directives ou actions écologiques	~2	~2	~2	~14
Je considère que j'ai la responsabilité individuelle d'agir pour la transformation écologique	~2	~2	~2	~14

Sélectionnez les deux niveaux qui vous sembleraient les plus pertinents pour agir sur la transformation écologique du CH :




Niveau	Nombre de réponses	Pourcentage
Au niveau du territoire en partenariats avec les autres établissements de santé	30	45,5 %
Au niveau de l'établissement avec des services	47	71,2 %
Au niveau du pôle (clinique, administratif...) avec l'interne	20	30,3 %
Au niveau de mon service ou de mon équipe avec l'interne	29	43,9 %
Au niveau de la mairie avec la participation citoyenne...	1	1,5 %

Avez-vous déjà initié une action en faveur de la transformation écologique au sein de l'établissement ?



Réponse	Pourcentage
Oui	36,4%
Non	63,6%

Quels points d'entrée dans la démarche ?

- S'appuyer sur ce qui fonctionne déjà
 - Gestion des déchets
- Sur les démarches de labellisation en cours
 - Objectif Employeur Pro Vélo 
 - Programme PHARE : lutte contre le gaspillage alimentaire et gestion des bio déchets en établissement de soin, réduction et valorisation des plastiques à usage unique

- **Primum non nocere**




PROGRAMME

Jeudi 8 juin 2023 – CH La Rochelle
Journée Collective - Nouvelle Aquitaine

MATIN	
8h45-9h	Accueil des participants - Salle du Conseil
9h15-10h	Ouverture de la journée
10h-10h45	Documentaire Rivages Productions
10h30-11h20	Retours d'expériences maternité - 1/2
11h20-11h30	Pause
11h30 - 12h45	Retours d'expériences maternité - 2/2
12h45-13h	Retours d'expériences des groupes de travail menés
DEJEUNER	
APRES-MIDI	
14h-14h15	Agenda visios / Groupe de travail : brainstorming
14h15-15h	Plénière - Les PE en maternité : où sont-ils et quels sont leurs impacts ?
15h-17h15	Atelier Ecoconception
17h15-17h30	Conclusion de la journée, ARS NA

Journée en présence des représentant(e)s des maternités, du réseau Périnatalité, de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et des délégués départementaux et de l'agence Primum Non Nocere avec :

- Shyrine CASSAM, Coordinatrice pôle santé environnementale
- Fabienne AGULLON, consultante RSE / Santé environnementale
- Camille DE SACY, consultante RSE/ Santé environnementale
- Vittoria MILANO, consultante RSE/ Santé environnementale

Pour toute question, contacter Shyrine CASSAM au :
Tel : 06 27 68 97 31
Mail : shyrine.cassam@agenceprimum.fr

Agence Primum - SAS Primum Non Nocere

Une démarche participative

- Un appel à candidature
 - 80 réponses
- Des challenges collectifs
 - Challenge de la mobilité
- Une information régulière
 - intranet, internet, newsletter

Les axes prioritaires du projet de Transformation Ecologique du GHT

- **Axe 1** : Limitation des impacts environnementaux et adaptation des établissements du GHT aux crises écologiques (achats, déchets, plan climat...)
 - ✓ **Objectif 1** : Réduire les déchets et rendre les achats plus « durables »
 - ✓ **Objectif 2** : Soutenir les actions en faveur du bien vivre des établissements pour les patients, résidents et les professionnels
 - ✓ **Objectif 3** : Adapter les établissements aux défis énergétiques et climatiques

Les axes prioritaires du projet de Transformation Ecologique du GHT

- **Axe 2** : Déploiement de nouvelles compétences et création d'une culture de la TE (sensibiliser les professionnels et les patients, développer des enseignements...)
 - ✓ **Objectif 1** : Renforcer les compétences des professionnels et des usagers en matière de transformation écologique
 - ✓ **Objectif 2** : Dynamiser les échanges et compétences à plusieurs échelons par le biais des parties prenantes
 - ✓ **Objectif 3** : Créer un groupe/réseau sur l'écologie en santé en milieu hospitalier/médico-social

Les axes prioritaires du projet de Transformation Ecologique du GHT

- **Axe 3** : Développement de nouvelles complémentarités entre les soins et l'approche écologique (contrat de pôle, projet de service, dialogue de gestion,...)
 - ✓ **Objectif 1** : Renforcer les thématiques en lien avec des problématiques de santé environnementale du territoire
 - ✓ **Objectif 2** : Soutenir et déployer les labels TE à tous les niveaux des établissements
 - ✓ **Objectif 3** : Renforcer la place de la transformation écologique dans le pilotage et la culture des établissements

La gouvernance de la démarche de transformation écologique

Un comité stratégique GHT (COSTRAT)

Pilote : Directeur

Membres : Directions, CMG/CME, dirigeants des parties prenantes (ADEME, METROPOLE, REGION, AGENCE EAU, syndicat des mobilités, AUDAP,...)

Chargé de :

- définir les objectifs et les choix stratégiques
- suivre l'état d'avancement
- prendre les décisions finales
- valoriser les actions réalisées

Périodicité : 2 comité par an

La gouvernance de la démarche de transformation écologique

Un Comité de pilotage GHT (COPIL)

Pilote : Directrice de la TE

Membres : Directeurs délégués, directeurs fonctionnels, trio de pôle, représentant des activités hors pôle et équipe transformation écologique

Chargé de :

- Partager et valider les plans actions
- Coordonner la conduite des plans d'actions et contribuer à la mise en œuvre des actions
- Suivre la gestion opérationnelle

Périodicité : 1 réunion trimestrielle

La gouvernance de la démarche de transformation écologique

6 groupes thématiques GHT

Pilotes : référents établissement et/ou inter établissement

Membres : représentant des fonctions et activités suite à appel à candidature

Chargés de :

- suivre la réalisation des tâches associées au projet
- prendre les décisions relevant de sujets opérationnels et fonctionnels
- proposer des arbitrages relevant du ressort du COPIL
- coordonner les équipes opérationnelles avec les responsables de secteur (attribution et priorisation des tâches, disponibilités, timing et qualité des livraisons, etc.)
- coordonner, préparer et animer des ateliers
- suivre l'analyse de risque
- accompagner les équipes sur les difficultés opérationnelles, et les remonter au COPIL en cas de nécessité

Les six groupes thématiques

- **Groupe 1: Mobilité/Accessibilité** → plan de déplacement, employeur pro vélo (label OEPV), parc automobiles (flotte verte), développement mobilités douces
- **Groupe 2: Achats/gaspillage/déchets** → aspect de DD tout au long du cycle de vie des achats, réduire les impacts environnementaux des fournitures, travaux ou prestations achetées, promouvoir les achats solidaires, politique consommation/lutte contre le gaspillage, qualité de l'offre de Restauration et gaspillage alimentaire, sensibiliser les fournisseurs sur leur responsabilité, les inciter à intégrer les principes de DD.....
- **Groupe 3: Soins durables / Eco-soins** → parcours patient « éco-pensés », pertinence des prescriptions médicales (médicaments, dispositifs médicaux, examens), Eco conception des soins : penser les soins et faire évoluer les pratiques pour limiter l'empreinte environnementale, et ce « sans nuire » à la qualité ou à la sécurité des soins
- **Groupe 4: Investissement/Travaux/Energie** → Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre (scope 3), travaux THQE, Règlementations thermiques et techniques, eau, énergie....
- **Groupe 5: Communication/Labellisation/Formation/Suivi de projets** → stratégie de communication, adhésion parties prenantes, acteurs locaux, labellisation: Primum Non Nocere, Réa Verte..., veille documentaire, plan de formation en lien avec la TE
- **Groupe 6: Numérique** → inscrire la sobriété numérique dans une démarche de fond en agissant sur tout le cycle de vie des services et produits numériques (conception, utilisation, fin de vie)

MERCI DE VOTRE ATTENTION